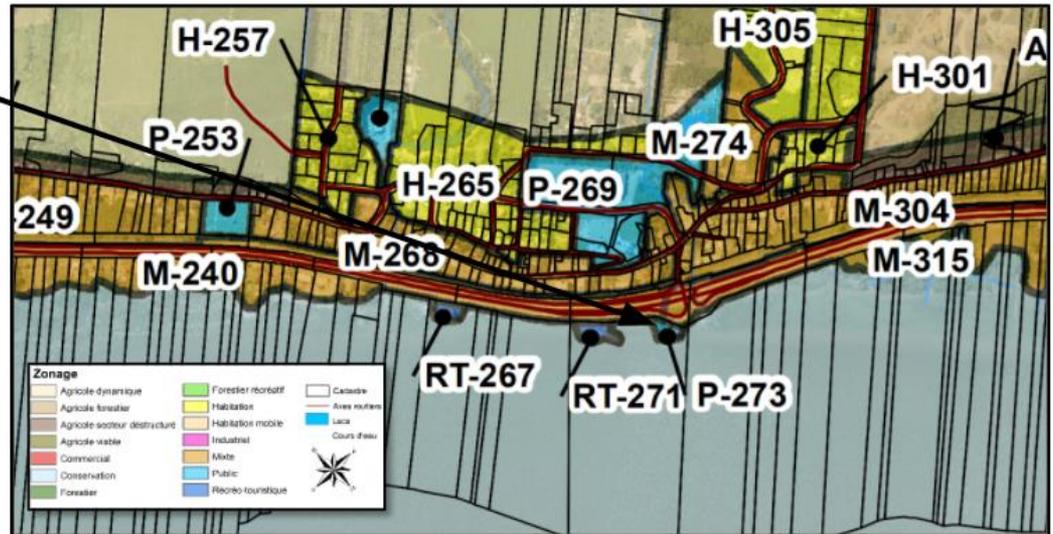


Zone P-273

La zone P-273 (public et communautaire) est localisée à l'intérieur du périmètre d'urbanisation.

Elle comprend une propriété adjacente au boulevard Saint-Anne.



NORMES D'IMPLANTATION	DIMENSIONS (M)
HAUTEUR MAXIMALE	10
MARGE DE REcul AVANT MINIMALE	4
MARGE DE REcul LATÉRALE MIN.	2
SOMME DES MARGES LATÉRALES MIN.	4.5
MARGE DE REcul ARRIÈRE MIN.	6
DENSITÉ NETTE (LOG./HA)	NA

CLASSES D'USAGES		P-273
PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE	P-3 Parc et espace vert	●
	P-5 Infrastructures et équipement municipaux	●
RÉCRÉATION	R-1 Récréation extensive	●
Dispositions particulières:: Les usines de traitement des eaux sont spécifiquement autorisées dans cette zone.		